

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère du

Travail ainsi que celui de l'Industrie et du Commerce m'informent de ce qui suit:

1.	Ministère	Année	Montant	Programme
	Ancien ministère de la Production de Défense	1961	\$450,000	Partage du développement des produits pour la défense*
	Ancien ministère de l'Industrie	1966	330,868	Partage du développement des produits pour la défense
	Ancien ministère de l'Industrie	1967	191,863	Partage du développement des produits pour la défense
	Industrie et Commerce	1968	521,270	Productivité de l'industrie de défense

2. L'aide fournie par l'entremise du Programme de productivité de l'industrie de défense s'élevait à \$521,270 pour l'année 1968. Cette aide était régie par les termes et conditions du programme en vue de soutenir la capacité technologique de l'industrie canadienne en prêtant main-forte à certains programmes de développement de produits pour la défense aux termes et conditions agréés par le Conseil du Trésor.

3. Radio Engineering Products Ltd. fabrique du matériel de communication multiplex de nature à permettre l'emploi simultané d'un grand nombre de canaux de téléphone et de téléimprimeur sur une seule voie hertziennne.

Le gros des ventes de la société a été destiné aux pays alliés; elles comprenaient: des centres mobiles de télécommunication pour l'OTAN en Europe; des systèmes de télécommunication pour les forces armées aux États-Unis, en Suède, en Australie et en Nouvelle-Zélande; l'installation d'un des premiers systèmes de la NASA pour le repérage des engins spatiaux au Cap Kennedy.

La valeur des ventes de Radio Engineering Products Ltd. pour les années pendant lesquelles la Couronne fournissait de l'aide financière est indiquée ci-après:

Année	Valeur des ventes
1961	\$11,270,000
1966	2,480,000
1967	3,230,000
1968	16,560,000

4 et 5. On nous fait savoir que les mêmes taux de salaire minimum s'appliquent aux employés des deux sexes: 1966—90 cents l'heure, haussé à 98 cents après 5 mois. 1967—\$1 l'heure, haussé à \$1.09 après 5 mois. 1968—\$1.09 l'heure, haussé à \$1.18 après 5 mois. 1969—\$1.17 l'heure, haussé à \$1.27 après 5 mois.

*La responsabilité de ce programme est passée en 1964 à l'ancien ministère de l'Industrie.

LES COTISATIONS ET PRESTATIONS DE LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 749—M. Orlikow:

1. Depuis le début du programme jusqu'au 31 décembre 1968, quel a été le montant total des [M. Burton.]

cotisations que la Commission d'assurance-chômage a reçues des employeurs et des employés?

2. Pour la même période, quel a été le montant total des versements effectués à ceux qui remplissent les conditions normales?

3. Pour la même période, quel a été le montant total versé à ceux qui remplissaient les conditions prévues dans la clause spéciale de versements supplémentaires?

4. Pendant la même période, quel a été le montant total net payé par le gouvernement fédéral?

5. Quelle est la ventilation des versements du gouvernement?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): 1. \$5,144,285,426.20.

2. Montant total des prestations ordinaires: \$5,015,481,848.56.

3. Prestations saisonnières: \$1,051,785,622.59.

4. \$1,027,165,679.18.

5. Un montant égal à 1/5 des cotisations des employés et des employeurs.

LA VERSION FRANÇAISE DES PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOIS—LE REMPLACEMENT DU MOT «BILL»

Question n° 775—M. Fortin:

Le gouvernement a-t-il l'intention de remplacer dans la version française le mot «bill» par les expressions françaises «projet de loi» et «proposition de loi» suivant que le texte émane du gouvernement ou d'un député?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Dans le Règlement de la Chambre des communes, le mot «bill» est rendu en français par «bill». Si l'on voulait le remplacer par l'expression «projet de loi», il faudrait modifier le Règlement en conséquence.

LES CONGÉDIEMENTS AU MINISTÈRE DES PÊCHES ET FORÊTS

Question n° 793—M. Dumont:

1. Par suite du programme d'austérité, combien d'employés du ministère des Pêches et Forêts ont été congédiés?

2. De ce nombre d'employés congédiés, combien étaient bilingues?

3. Combien ne parlaient que l'anglais?

4. Combien ne parlaient que le français?